MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

ALSACE

UDAP Haut-Rhin / Bas-Rhin

UNITES DEPARTEMENTALES DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Portes et portails



Les portes et les portails répondent à une fonction d'occultation et de protection des ouvertures. La taille des ouvertures est adaptée à la nature des espaces desservis. Les portes révèlent les savoir-faire des artisans au travers des décors ouvragés, différents selon les périodes et les types de construction.

OBJECTIFS

- ✓ Préférer la conservation et la restauration des portes anciennes plutôt que leur remplacement.
- ✓ En cas de restitution, trouver un modèle de porte qui correspond au style de l'époque du bâti.
- ✓ Les portes pleines ou vitrées en aluminium ou en PVC sont à proscrire sur le bâti ancien, n'étant pas en cohérence avec celui-ci.

Conserver les anciens modèles

■ Les portes anciennes en bois doivent être conservées et restaurées le plus souvent possible.
■ Les essences privilégiées sont celles qui résistent le mieux aux intempéries, telles que le chêne ou le châtaignier.
■ Le bois s'entretient par un mélange d'huile de lin et d'essence de térébenthine, une lasure de teinte moyenne ou ''sang de bœuf'', ce qui empêche le bois de dessécher et le protège des conditions climatiques.

RAPPEL

En secteurs protégés, toute modification ou remplacement d'une porte ou d'un portail doit faire l'objet d'une déclaration de travaux à déposer en mairie, accompagnée de :

- *Plans, coupes, élévations de l'existant et des modifications projetées.*
- *Renseignements sur les matériaux.*
- *Photographies du lieu.*



FICHE CONSEIL

Restituer la porte appropriée

■ Lorsqu'un remplacement s'avère nécessaire, on s'inspirera des modèles anciens de l'époque du bâti.
■ En cas de remplacement, il est souhaitable de restituer la porte selon son aspect et son matériau d'origine, en récupérant les éléments remarquables comme les grilles de défense.
■ Pour une meilleure harmonie, il est conseillé de maintenir les anciennes serrures et poignées.
■ Les maisons des années 1960 ont également un style de porte approprié.







Portes de granges et de dépendances

■ Il est indispensable de conserver les portes charretières qui caractérisent la façade de la grange.
■ Si le projet prévoit une transformation de ces portes en baies vitrées, les portes peuvent souvent être utilisées comme volets afin de les conserver.
■ En cas de remplacement, la porte doit être en bois avec un aspect identique aux portes anciennes.



Portails anciens

■ Ces portails doivent être conservés ou restaurés à l'identique. Ils donnent directement sur l'espace public et font partie du paysage urbain.
■ Il est conseillé de conserver le mode d'ouverture et de fermeture, et de ne pas rajouter un percement supplémentaire dans l'ensemble s'il n'y en a pas à l'origine.
■ A noter qu'il est souvent possible de conserver la porte ancienne en plaçant une porte neuve en intérieur, dans les couloirs ou le hall de l'immeuble.



CONTACTS

UDAP du Bas-Rhin
Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG - 03 69 08 51 00
udap.bas-rhin@culture.gouv.fr

UDAP du Haut-Rhin
17 place de la Cathédrale
68000 COLMAR - 03 89 20 26 00
udap.haut-rhin@culture.gouv.fr

C1 Données Internes